

Chabrand, David César, Des EdD de leur importance et de la manière de les diriger (Toulouse, ≤1818)

DES ÉCOLES DU DIMANCHE DE LEUR IMPORTANCE ET DE LA MANIÈRE DE LES DIRIGER¹

C'est une chose malheureusement trop évidente, pour n'être pas généralement reconnue, que malgré le zèle pour la religion qu'il y a chez les fidèles des églises réformées de France, les enfans, parmi eux, sont cependant si peu soignés pour le rapport de l'éducation religieuse, et si peu instruits dans la connaissance des saintes Écritures et dans celle de leurs devoirs, que l'on a tout à craindre pour la prospérité futur de ces églises, si on ne se hâte d'apporter à ce mal un remède. Que l'on jette en effet un regard sur la génération qui s'élève, et on verra combien l'esprit qui y règne est mauvais, et combien les dispositions qu'elle annonce sont alarmantes ; mentir, jurer, s'irriter, dire des choses mal-honnêtes, désobéir à leurs parens, profaner le saint jour du Dimanche, fuir les assemblées de l'église, et ne jamais prier Dieu, voilà les défauts que l'on aperçoit par-tout chez les enfans, et qui souillent déjà les premières années de leur vie.

Il est bien vrai qu'il n'y a pas un de ces enfans qui dans la suite, en se préparant pour la première Communion, ne soit obligé de recevoir instruction, et d'apprendre ou moins exactement les paroles de quelqu'un des catéchismes en usage dans nos églises ; mais outre que bien souvent c'est à cela uniquement, c'est-à-dire, à ce travail de la mémoire que cette instruction se réduit, quelle impression peut-on espérer qu'un catéchiste ou un ministre, si habiles et si dévoués qu'ils soient, puissent (p.4) produire sur des esprits qui jusque là n'ont entendu parler de la religion que comme par hasard, et sur des cœurs dont toutes les affections ont déjà, dès l'âge le plus tendre, été abandonnées aux choses de la terre ? Ah ! si les instructions lumineuses et les exhortations paternelles des ministres sont propres à produire sur ces jeunes cœurs quelque effet salutaire en faveur de la vertu, l'expérience nous démontre malheureusement que, comme une rosée tardive que le soleil dissipe avant qu'elle ait pu rafraîchir et désaltérer la terre, ces instructions ne venant que lorsque les mauvaises habitudes morales ont déjà été formées, leur effet est immédiatement détruit par le vent brûlant des passions, et qu'ainsi la sainte semence qui y a été jetée est entièrement perdue.

Ce serait donc un grand bien à opérer dans nos églises, que de remédier à ce mal, et ce serait un moyen efficace d'y remédier, que d'adopter ces exercices religieux pour la jeunesse, qui, dans les pays où ils sont établis, ont lieu l'après-midi du saint jour du repos, et sont, par cette raison, appelés : *École du Dimanche*. La manière dont on procède dans ces écoles, est simple, familière, et telle à peu près que je vais la décrire.

D'abord les sexes y sont autant que possible séparés, les garçons étant à la droite du maître, et les filles à sa gauche. Chacune de ces deux grandes parties est subdivisée en deux classes, conformément à l'âge des enfans et à leur capacité, de manière que les moins avancés, qui sont aussi ; ordinairement les plus jeunes, soient placés le plus près du maître, et par conséquent le plus directement sous sa surveillance. Ce serait une erreur de croire que ce jeune et intéressant auditoire doive être divisé en un plus grand nombre de classes : les objets à traiter y seraient alors trop nombreux, trop variés, et outre qu'ils ne pourraient être qu'imparfaitement expliqués, il en résulterait de la confusion dans l'esprit des enfans.

Le maître commence par demander à chacun d'eux (p.5) quel a été le texte du sermon du matin, et tout ce qu'il peut se rappeler du contenu de ce sermon ; par là il apprend s'il y en a qui n'aient pas été au service religieux de ce jour, et s'il en est, et qu'ils ne puissent justifier cette absence par de bonnes raisons, il leur adresse avec douceur et gravité quelques reproches, leur représentant l'obligation où chaque chrétien est de suivre régulièrement les saines assemblées. Avant que cette espèce d'appel soit fini, il est à présumer que tous ceux qui doivent se rendre ce soir-là à l'école, y seront déjà rendus ; c'est pourquoi le maître indique alors un ou deux versets d'un psaume ou d'un cantique, il en explique les parties qu'il suppose n'être pas comprises par les enfans, il lit ensuite une petite portion de l'Écriture, et enfin il prie.

Lorsque cela est fait, commençant par les garçons de la seconde classe, qui comprennent les plus âgés et les plus éloignés de lui, il leur fait réciter successivement cinq ou six versets de l'Écriture qui leur ont été indiqués le Dimanche précédent, et il les catéchise un à un sur ces versets, qui sont les

¹ David César CHABRAND, *Des écoles du Dimanche de leur importance et de la manière de les diriger*, n° 84, Toulouse, imprimerie Navarre, sd, 12p. (SHPF, SEIPPF 017-80). Le nom de Chabrand est précisé par le rédacteur du sommaire de l'ouvrage relié consulté à la SHPF, et précisé dans par le rédacteur des *Archives du Christianisme*. Selon les *Archives du Christianisme au XIX^e siècle* de 1831 p.378, ce titre figure avec indication que le texte a été écrit il y a plus de 10 ans. La présentation de cet opuscule dans l'édition des *Archives du Christianisme au XIX^e siècle de 1818*, permet de proposer une date de rédaction précoce inférieure ou égale à 1818.

mêmes pour tous, en les leur expliquant de la manière la plus simple, et en s'efforçant d'imprimer dans leurs esprits les vérités les plus importantes qui y sont contenues. Il fait la même chose pour les filles de la seconde classe, après quoi il fait chanter un verset d'un psaume ou d'un cantique, adapté, autant que cela est possible, à l'objet qui vient d'être expliqué.

De cette première classe, il passe à la seconde, composée des plus jeunes garçons et des plus jeunes filles, et il leur fait réciter à tous, l'un après l'autre, en commençant par les garçons, une seule et même réponse du catéchisme, en faisant à chacun quelques questions sur son contenu, et en la lui expliquant simplement, conformément à son âge et à son intelligence, s'appliquant sur-tout, dans cette explication, à leur fournir des preuves tirées de l'Écriture, et à les demander même à ceux d'entre les enfans qui sont sensés avoir été assez instruits (p.6) pour les connaître. Après que cette explication de la réponse du catéchisme a été faite à chacun des jeunes garçons et à chacune des jeunes filles, si le temps le permet, on accorde à quelques-uns de l'une ou de l'autre classe la faveur de lire ou un chapitre ou un psaume, après quoi le maître conclut tout l'exercice par une prière et par des actions de grâces.

Néanmoins avant que les enfans s'en aillent, et même avant qu'aucun d'eux sorte de sa place, il leur désigne aux uns les versets de l'Écriture, et aux autres la question du catéchisme qui doivent faire la tâche du Dimanche suivant. Il est à remarquer que comme les versets que l'on indique à ceux de la seconde classe se suivent, et qu'il suffit par conséquent, pour les leur désigner, de leur indiquer le livre et le chapitre où ils sont pris, avec le numéro du premier et du dernier verset, les enfans ordinairement n'ont pas de la difficulté à s'en rappeler ; cependant après que le maître les a indiqués et lus, il est à propos qu'il les fasse encore indiquer et lire à voix haute par des enfans, et dans un moment où le plus grand silence règne dans la petite assemblée.

Une autre bonne pratique est de donner sur ces versets, ainsi que sur la question du catéchisme désignés, quelques mots d'explication seulement pour en indiquer le sens. Cela donne quelquefois aux enfans l'occasion de réfléchir sur ces versets ou sur cette question, et fait qu'ils les apprennent avec plus de facilité et avec plus de plaisir, parce qu'ils les comprennent. Enfin, le maître qui tient un registre des enfans qui suivent son école, fait ou fait faire par un d'entre eux l'appel, et il marque ceux qui se trouvent absens pour leur en demander raison le Dimanche suivant ; après quoi il les renvoie d'une manière décente et paisible, ne les laissant lever de leurs places que l'un après l'autre, en commençant par ceux qui sont le plus près de la porte.

Pour l'établissement de ces écoles parmi nous, il y a (p.7) je ne le dissimule point, une difficulté qui ne manquera pas d'être aperçue par les pasteurs ou autres personnes pieuses qui, animées d'un esprit de charité envers les enfans, se sentiront disposées à diriger de semblables exercices. Cette difficulté vient de ce que le plus grand nombre de ces enfans, sur-tout parmi ceux du peuple, soit à la ville, soit dans les campagnes, ne savent pas lire, et ne peuvent par conséquent ni chercher leurs passages dans leur Bible, ni les apprendre. Assurément ce serait une chose bien désirable que les enfans pussent de bonne heure être tous appris à lire [sic], afin qu'ils pussent aussi par eux-mêmes puiser la connaissance de la vérité et celle de leurs devoirs dans la parole de vie ; alors tout mode quelconque d'instruction serait à la fois bien plus facile et bien plus fructueux : mais en attendant que nous soyons parvenus à ce point de perfectionnement auquel nous atteindrons bientôt, s'il plaît à Dieu ! à la faveur des nouvelles écoles élémentaires, on est prié de considérer, relativement au mode d'instruction religieuse dont il s'agit ici, que quoique l'art de la lecture chez les enfans fût très-propre à faciliter leurs progrès dans ces exercices de piété, cependant il n'est pas absolument indispensable. Les tâches qui leur sont données sont, ainsi qu'on l'a vu, si courtes, sur-tout relativement au temps d'une semaine qu'ils ont pour les apprendre, qu'il n'en est pas un qui ne puisse trouver dans sa famille ou parmi ses amis quelqu'un propre à lui donner l'assistance qui lui est nécessaire ; à quoi il faut ajouter qu'il entend répéter sa question du catéchisme ou son verset de l'écriture si souvent pendant la durée de l'exercice, que même l'enfant doué de la mémoire la plus ingrate, et le plus inattentif, ne peut, pour ainsi dire, pas éviter de l'apprendre ; et enfin, si parmi les pasteurs et autres personnes faisant les fonctions de maître, il en est qui voulant avancer plus efficacement le bien des enfans, et donner à leur œuvre de miséricorde une plus grande extension en initiant ces (p.8) pauvres enfans à l'art inappréciable de la lecture, voici ce que je leur conseille comme pouvant facilement être adapté au plan ci-dessus exposé, et comme tendant même à y introduire une variété à tous égards profitable.

Ils pourraient avoir les tableaux de lecture² préparés à Paris pour les nouvelles écoles élémentaires, les coler [sic] sur de petites planches, les suspendre le long des murs à des distances convenables entre elles, et y faire conduire les enfans par petites troupes de huit ou de dix, qui, groupées chacune autour d'un de ces tableaux, y seraient enseignés par quelques-uns des enfans les plus habiles, à connaître les lettres, puis les syllabes, et ensuite les mots, etc. conformément aux principes du

² On vient d'en imprimer à Bordeaux, spécialement destinés aux écoles protestantes.

nouveau mode d'enseignement, après avoir été néanmoins préalablement classés pour ces leçons, selon ce qu'ils savaient dans l'art de la lecture en entrant dans l'école. Ce petit exercice, qui pourrait avoir lieu après le chant qui suit l'explication des passages de l'écriture aux enfans de la deuxième classe, devrait durer 20 ou 25 minutes, pendant lequel temps le pasteur ou directeur quelconque de l'école veillerait à ce que ce petit mouvement s'exécût avec ordre. Si, comme il est à désirer, il y a des personnes qui poussent jusqu'à leur zèle en faveur des enfans qu'elles se seront chargées d'instruire, on ne croit pas qu'il leur soit permis de jamais aller jusqu'à y introduire des exercices d'écriture, ces exercices étant jugés généralement contraires à l'observation du saint jour du Dimanche.

Je reviens maintenant à l'objet principal de ce petit écrit, qui est la manière de procéder pour l'enseignement religieux dans les écoles du Dimanche, et j'y ajoute quelques observations tendans à simplifier ce mode et à en assurer le succès. (p.9)

Nous avons déjà observé que les objets à y traiter ne devraient pas être nombreux ; et en effet, il n'y en a que deux d'indiqués dans ce que nous avons dit, savoir, l'explication de cinq ou six versets de l'Écriture, et celle d'une question du catéchisme : mais de plus, il faut qu'un maître soit extrêmement attentif à n'être pas trop long ni dans ses explications, ni dans ses prières ; s'il tombe dans ce défaut, il fatiguera bientôt l'esprit de ses jeunes auditeurs, et ils se dégoûteront. De tels exercices ne devraient donc jamais durer plus de deux heures.

A cette qualité de la brièveté, il faudra que le maître joigne de la simplicité, extrêmement difficile à atteindre sans doute, mais de la plus grande importance ; car si les enfans ne comprennent pas bien clairement ce qui leur est enseigné, comment pourront-ils le digérer par la réflexion, ou seulement le retenir par la mémoire ?

Si les enfans qui sont sous les soins généreux d'un maître, ont la coutume de parler entre eux à l'école, de rester attentifs, ou de jouer, il sera bon d'en désigner dans chaque classe un des plus âgés et des plus raisonnables pour surveiller, avertir et reprendre doucement les autres.

J'ai vu dans quelques écoles où les enfans avaient déjà fait des progrès dans la connaissance des saines Écritures, la coutume établie de leur donner de temps en temps une des plus importantes doctrines de la religion à prouver par des passages de l'Écriture, alors la question était proposée à toute l'assemblée, et il n'y avait ce jour-là ni récitation de versets, ni explication du catéchisme. Lorsque les enfans sont parvenus à un certain degré d'instruction, on peut leur faire faire cet exercice une fois tous les mois.

Comme l'attention des enfans se fatigue aisément, et qu'il est néanmoins essentiel de la tenir en éveil et de la soutenir, un excellent moyen pour cela est de mêler autant que possible, dans les explications, le réci [sic] (p.10) de quelque anecdote rappelant un acte de vertu, ou de quelque trait historique de l'Écriture sainte appliqué au sujet. Pareillement comme les enfans sont disposés à penser que ce que le maître dit ne s'adresse qu'à celui auquel il vient de faire une question, il sera avantageux d'en proposer de temps en temps quelqu'une à tous, en invitant celui qui pourra y répondre, à le faire.

Enfin, un maître ne doit jamais perdre de vue dans de tels exercices, que le but qu'il se propose est d'éclairer l'esprit des enfans sur la religion, et de former leur cœur aux habitudes morales ; les choses qu'il doit donc le plus leur reproduire dans le choix des passages qu'il leur donne et dans les explications qu'il y ajoute, sont les doctrines les plus influentes du christianisme, et les devoirs les plus appropriés à leur âge. Qu'il leur fasse conséquemment connaître les perfections de Dieu, et nos imperfections nombreuses ; sa sainteté, et nos iniquités ; sa véracité, et notre inclination au mensonge ; sa miséricorde envers nous, et notre peu de charité envers nos frères. Qu'il leur fasse remarquer la pureté de ses commandemens, et la condamnation qu'ils prononcent contre ceux qui les violent ; qu'il leur démontre leur impuissance à faire le bien, et le besoin qu'ils ont par conséquent de demander souvent à Dieu son secours par la prière ; qu'il leur imprime le plus profond respect pour la sainte parole, qu'il les conduise avec sensibilité sur le Calvaire pour leur faire connaître le dessein miséricordieux de Dieu dans la mort du Sauveur, et qu'il cherche à toucher leur cœur d'amour et de reconnaissance ; enfin, qu'il les dirige dans l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu, envers leur parens, envers leur prince, envers leurs maîtres, envers leurs amis, et il les préparera à être dans leur jeune âge des enfans obéissans, des serviteurs soumis, et dans leur âge mûr des hommes vertueux et des chrétiens fidèles.

Tels sont les précieux avantages que les écoles du (p.11) Dimanche ont déjà produits dans le pays où elles sont établies, et qu'elles produiront par conséquent parmi nous, si, après avoir invoqué sur nos desseins la source de toute bénédiction, nous ne dédaignons pas d'en adopter l'usage. Quel bienfait ne sera-ce pas envers ces pauvres enfans qui tout autour de nous sont maintenant laissés dans l'ignorance, et qui préludent par une enfance pleine d'irréligion, à un genre de vie qui dans la suite les conduira à la perte de leur ame ! quel bienfait ne sera-ce pas pour les familles qui, tandis qu'elles sont

actuellement désolées par l'inconduite de leurs enfans, recevront d'eux les plus douces satisfactions lorsqu'ils auront été préparés à l'amour de la vertu et à celui de leurs devoirs par une éducation religieuse ! quel bienfait ne sera-ce pas pour la patrie ! quel bienfait pour la religion !

Ne se trouverait-il donc pas dans chacune de nos église une personne pieuse qui, sensible à l'idée d'opérer un si grand bien, se dévouât à son accomplissement ?

Nous l'avons dit, il n'est pas nécessaire absolument que ce soit le pasteur. Sans doute si quelqu'un doit être prêt à s'élaner dans une telle carrière, ce doit être celui à qui Jésus-Christ a dit : *Paix mes brebis* ; mais quelquefois ses fonctions importantes et nombreuses ne le lui permettent pas ; il peut donc être efficacement remplacé par tout membre quelconque de l'église, pourvu que ce soit un homme de foi, de jugement et de quelques connaissances ; il peut être remplacé par quelque jeune Timothée qui, étant simplement associé à l'œuvre du ministère, et ayant connu de bonne heure les saintes Écritures, a le temps d'étendre au loin la sphère de son action, et possède à un éminent degré les qualités nécessaires pour répandre la lumière ; il peut l'être par quelque autre jeune homme pieux dont le cœur aura été gagné par une touche vive de la grâce de la part du Seigneur, et qui par une occupation voudra sanctifier les jours de sa jeunesse ; il pourra l'être enfin même par une mère chrétienne (p.12) qui étant naturellement ornée des grâces de la douceur et de la tendresse, semble plus particulièrement appelée à faire découler le lait suave de la vérité dans l'ame innocente des petits enfans.

Que l'on mette donc la main à la charrue pour opérer une si excellente œuvre ; que l'on prépare les jeunes ames à recevoir docilement les doctrines religieuses de l'Évangile ; que l'on jette de bonne heure les saintes semences de la vertu ; que chacun enfin tienne son cœur et ses mains élevés en prières pour en demander le succès, et celui qui donne l'accroissement saura la faire prospérer au delà même de nos espérances. Dans moins de dix ans, après que cette précieuse institution aura été adoptée, nous en remarquerons les excellents effets, et la satisfaction d'avoir opéré par elle un si grand bien, sera pour ceux qui y auront concouru une récompense mille fois au-dessus de toutes celles que peut donner le monde.

Alors nos églises auront un plus grand nombre de chrétiens zélés et exemplaires, nos familles plu de membres paisibles et unis, et notre patrie plus de citoyens vertueux et heureux. *Heureux la nation, heureuse la famille qui a l'Éternel pour Dieu !*

A Toulouse

De l'imprimerie d'Antoine Navarre, rue des Tierçaires

N° 84

Comité de soutien aux Écoles du Dimanche : « Conseils pour l'établissement et l'organisation des Écoles du Dimanche » [1827]

Conseils pour l'établissement et l'organisation des Écoles du Dimanche³



Conseils pour l'établissement et l'organisation des Écoles du Dimanche, Paris, Smith, Comité des Écoles du Dimanche, 1827, 19p. (SHPF, 2 590/10)

L'objet de ce petit écrit est de fournir aux personnes pieuses et charitables qui voudraient établir des écoles du dimanche, quelques instructions utiles sur la manière de les former et de les diriger ; non qu'on veuille faire entendre que ces instructions puissent et doivent être toutes et tout à la fois mises en exécution, mais seulement que les fondateurs et les maîtres, consultant les circonstances et l'expérience acquise, y prennent *d'abord* ce qui leur paraîtra d'une pratique facile, sauf à en introduire ensuite graduellement les autres parties jusqu'à ce que leur institution soit complètement organisée. Souvent, sans doute, des considérations locales sont un motif suffisant pour varier à l'égard de certains détails ; mais des épreuves longues et multipliées prouvent qu'en thèse générale l'organisation que nous recommandons ici peut être adoptée avec avantage. (p.4).

1. Établissement de l'École

Il est à désirer, surtout pour les villes un peu peuplées et pour les églises d'une certaine étendue, qu'il se forme des Sociétés et des Comités destinés à soutenir et à diriger l'école ou les écoles qu'on aurait l'intention d'établir, non seulement parce que les frais deviennent légers lorsqu'ils sont répartis entre un plus grand nombre de souscripteurs, mais aussi parce que, sous divers rapports, il y a une plus grande somme de bien à attendre d'une réunion d'efforts que d'efforts individuels ; d'un autre côté, il en résultera pour les écoles une plus grande publicité, et tels qui autrement ne les auraient vues qu'avec indifférence, prendront intérêt à leur prospérité, lorsqu'ils se seront personnellement engagés à les soutenir ; un bureau présidé, s'il est possible, par le pasteur, et composé d'un trésorier, d'un secrétaire et d'un certain nombre de membres, pourra suffire à tout ce qu'exige une administration si simple. Dans les villes et les villages où il serait difficile de former des comités, deux ou trois amis pourront se réunir et s'entendre pour la direction de l'école ; il y a même beaucoup d'exemples d'un seul individu qui, avec la bénédiction divine, est parvenu à établir une école du dimanche, dont il a obtenu les résultats les plus satisfaisants. Nous pourrions citer en effet cette multitude d'écoles maintenant existant en Angleterre, et qui doivent leur origine à Raikes, simple particulier de Gloucester. Le Comité de Paris, dans tous les cas, (p.5) est prêt à aider par tous les moyens qui sont en son pouvoir les établissements de ce genre.

³ Comité des Écoles du Dimanche, *Conseils pour l'établissement et l'organisation des Écoles du Dimanche*, Paris, Smith., 1827, 19p. (SHPF, 2 590/10)

2. Mesures préliminaires

Pour commencer une école du dimanche, et lorsqu'il n'y aura pas d'autre moyen pour en donner avis aux habitans de la ville et des environs, il sera peut-être nécessaire de répandre à ce sujet un avis imprimé⁴, par lequel on les invitera à y amener ou à y envoyer leurs enfans, en leur indiquant le lieu et l'heure de la réunion, etc. On inviterait, dans cet avis, les parens à venir présenter eux-mêmes leurs enfans pour les faire recevoir ; ce qui fournirait l'occasion de leur donner quelques bons conseils, de leur remettre le règlement de l'institution, et de leur faire voir l'ordre et la tenue de l'école⁵. On n'exigera des parens aucune dépense extraordinaire pour l'habillement de (p.6) leurs enfans : cela seul pourrait les empêcher de les envoyer à l'école ; on leur dira au contraire de les y envoyer, quelque mal vêtu qu'ils puissent être, en les engageant toutefois à les tenir toujours le plus propres qu'ils pourront, à ne pas négliger de leur couper les cheveux quand cela sera nécessaire, de les peigner souvent, et de les laver, soins qui ont pour but la santé des enfans eux-mêmes, la salubrité de toute l'école. On pourrait généralement fixer à six ans l'âge de l'admission ; il y a même des écoles où l'on ne reçoit pas les enfans âgés de moins de sept ans ; sans cette précaution, il arriverait assez souvent que les parens n'enverraient à l'école que les plus jeunes, dans la vue de s'en débarrasser, tandis que les aînés, à qui l'instruction serait le plus nécessaire, seraient retenus à la maison pour travailler ou aider au ménage. (p.7)

3. Du Local

Il est à désirer que le local où se tiendra l'école soit le plus près possible du Temple. Assez souvent l'école se tient dans le temple même, ou dans quelque une des salles qui en dépendent⁶. Il en coûtera très-peu de chose pour arranger, ou même, si cela est indispensable, pour construire une école, pour laquelle on ne doit jamais s'écarter de la plus grande simplicité. Il faut veiller surtout à ce que le local ne soit pas humide, qu'il soit bien aéré, bien éclairé, afin de le rendre d'autant plus sain et d'autant plus agréable pour les enfans, en même temps que plus favorable à l'étude. Par là ou [sic] évitera encore de mettre obstacle à ce que les femmes ou les personnes d'une santé délicate puissent se charger de l'enseignement. En bâtissant une école, ou en disposant une maison pour cet usage, il est à désirer qu'on puisse arranger les localités de manière que les sexes ne soient pas confondus, et que les classes ne soient pas trop rapprochées l'une de l'autre. La réunion des enfans devra cependant toujours pouvoir s'opérer avec facilité au moment où ils se rassembleront après la classe, soit pour la prière, soit pour entendre l'exhortation qui leur sera adressée par le maître. Il est important qu'il y ait des armoires et des tablettes, afin que les livres et les autres objets d'un

⁴ On pourrait adopter la forme suivante pour la circulaire : ÉCOLE DU DIMANCHE

Le dimanche (*ici la date*), on fera l'ouverture d'une école du dimanche, à (*désignation du lieu*). Les personnes qui désireraient y faire recevoir leurs enfans doivent se présenter à heures du matin, et à heures de l'après-midi, tous les dimanches, au local de l'école.

N.B. Les enfans se présenteront le plus proprement tenus qu'il leur sera possible.

⁵ RÉGLEMENT

1. L'école sera ouverte le matin à heures, et l'après-midi à heures. La règle étant de commencer et de terminer la classe par une prière, il est nécessaire que tous les enfans soient présens aux heures marquées.
2. Une réprimande sera adressée à l'enfant qui n'aura pas été présent aux heures indiquées, à moins qu'il n'ait à alléguer quelques motifs raisonnables ; celui à qui il arriverait de s'absenter trois dimanches de suite se mettrait dans le cas d'être renvoyé.
3. Tout enfant qui ne se présentera pas à l'école dans un état convenable de propreté, ou qui aura menti, juré, dérobé quelque chose, qui se sera battu, ou aura commis quelque autre faute grave, pourra être exclu, si, après des remontrances répétées, il ne s'amende pas.
4. Aucun livre appartenant à l'institution ne pourra être emporté hors de l'école sans une permission expresse.
5. Une ou deux fois par an, il y aura un examen public dont il sera donné avis aux parens et aux amis des enfans, avec invitation d'y assister.

⁶ C'est le cas à Paris, où les écoles du dimanche sont organisées à l'Oratoire, dans une salle accordée par le Consistoire pour cet objet, et au Temple de la rue Saint-Antoine, dans le Temple même.

usage habituel aient leur place marquée, et que l'exemple de (p.8) l'ordre et du soin en inspire aux enfans le goût et l'habitude. Dans le cas où il ne serait pas possible de se procurer un local parfaitement convenable, il faudrait encore mieux commencer en petit, et se résigner à quelque désagrément, que d'ajourner pour cela l'établissement d'une institution si importante et si salutaire. Souvent même le meilleur moyen de triompher de ces difficultés et de ces inconvéniens sera de toujours commencer l'école, sans s'y arrêter: car lorsque les résultats seront visibles, lorsqu'une fois l'intérêt public aura été excité, beaucoup de ressources qui ne s'étaient pas présentées d'abord, viendront s'offrir comme d'elles-mêmes. Il s'agit d'une œuvre d'amour et de foi, et nous ne devons pas cesser de nous confier en Celui qui a promis de bénir nos humbles efforts pour la gloire de son saint nom et le bonheur de nos semblables.

4. Heures des leçons

On consultera, pour fixer les heures des leçons, la distance de l'école au point habité par la majeure partie des enfans, afin de ne pas les mettre dans le cas de se trouver à des heures indues hors de chez eux. L'heure et la durée du culte public auquel les enfans assistent généralement, sont aussi une considération qu'on ne devra point perdre de vue. En général, il serait bon que les enfans fussent réunis le matin afin de pouvoir les conduire tous ensemble à l'église après l'école. Dans l'après-midi, s'il n'y a pas de service on pourrait les réunir de nouveau; il serait aussi à (p.9) souhaiter, quand les circonstances le permettront, que l'on pût tenir réunis, le soir, les enfans les plus âgés, afin de les empêcher d'aller perdre dans le jeu, ou dans de mauvaises sociétés, l'impression des vérités dont on les aura entretenus dans la journée. On devra, en tout cas, les exhorter à employer leur soirée à lire, ou à s'occuper des choses sur lesquelles ils auront à répondre le dimanche suivant.

5. Réception et classification des élèves

L'établissement d'une école une fois arrêtée, le lieu et l'heure des réunions fixés, et les enfans prêts [sic] à entrer, voici la méthode de réception et d'organisation qu'il conviendrait d'adopter. Le directeur ou surveillant en chef, ou la personne qui sera de mois ou de trimestre pour agir en cette qualité, adressera aux parens qui amèneront leurs enfans une petite allocution sur l'importance de l'assiduité, et cherchera à leur faire comprendre combien il est nécessaire que les enfans, de retour à la maison, se conforment aux instructions qu'ils auront reçues à l'école. On inscrira ensuite au registre le nom, l'âge et la demeure de chaque enfant, à côté de son numéro d'ordre de son admission. (Pour un modèle de cet enregistrement, voyez l'appendice n°1. On peut se procurer un registre de cette espèce auprès du *Comité pour l'encouragement des écoles du dimanche*, établi à Paris). L'enfant sera ensuite examiné, et placé dans la classe à laquelle il paraît convenir. En général trois classes peuvent suffire; mais on en augmenterait le nombre, si cela était nécessaire, ou (p.10) bien en établissant des subdivisions relatives au plus ou moins de capacité des élèves.

La *première* classe se composerait, par exemple, des enfans qui ne connaissent pas encore leurs lettres, ou qu'on peut déjà exercer sur des mots de 4 ou 5 lettres. Dans la *seconde* seraient ceux qui épèlent des mots de deux syllabes, et qui commencent à lire. On mettra dans la *troisième* ceux qui commencent à lire dans le Nouveau Testament, et qui apprennent à épeler par cœur des mots à plusieurs syllabes. On ne fera apprendre le catéchisme, les cantiques et des passages de l'Écriture, qu'à ceux qui seront parvenus à lire couramment. On pourra former à part une classe pour la lecture et pour les exercices. Dans quelques écoles où la grande majorité des enfans savent lire, la partie principale de l'enseignement ne roulera que sur ces derniers objets. L'enfant ayant été examiné et reconnu propre à faire partie de telle ou telle classe, on devra le présenter au maître qui la dirige, et celui-ci l'inscrira sur un lieu dont on trouvera un modèle à l'appendice sous le n° 2. De l'attention avec laquelle le maître observera chaque élève, et du soin qu'il aura de porter régulièrement au registre de la classe des notes sur sa conduite, résultera une histoire exacte du bien qu'aura produit l'école du dimanche. – Après

que les différentes classes auront fini leur tâche, et entendu les instructions et les explications des maîtres, sur les mots ou les phrases lus ou appris par cœur, elles se réuniront toutes devant le directeur pour écouter la prière ou l'exhortation qui pourra être faite ou pour se joindre au cantique qui sera chanté. A la clôture de la classe, on fera sortir les (p.11) filles les premières ; les garçons seront renvoyés un peu plus tard, classe par classe, et en commençant par la plus basse, afin de maintenir par ce moyen l'ordre et la tranquillité. Un des maîtres, quand l'école sera nombreuse, pourrait se placer dans la rue pour s'assurer que les enfans se séparent paisiblement et prendront le chemin de leurs maisons, les autres maîtres restant à la tête de leurs classes jusqu'à ce que tout le monde soit parti.

6. Récompenses et punitions

Les punitions corporelles sont si peu en accord avec le jour du Seigneur, et avec l'esprit de l'institution elle-même, qu'il vaudra mieux se les interdire tout-à-fait. Une réprimande atteindra le plus souvent le but ; mais la manière la plus utile de punir les paresseux et les indociles sera de les priver des petites récompenses qu'on a coutume de décerner à ceux qui s'en rendent dignes. Si l'on jugeait à propos, à l'ouverture d'une nouvelle école, de donner des souliers et des bas, ou d'autres objets de ce genre, à titre de récompense, on devrait n'user de ce moyen qu'avec la plus grande réserve, afin que, dans le cas où, plus tard, on voudrait y renoncer, cette suppression ne fût pas un trop grand sujet de chagrin pour les enfans.

Il n'y a peut-être pas de base plus sûre, pour distribuer les récompenses, que l'assiduité et la ponctualité des élèves. Cette distribution, dans quelques écoles se fait tous les trois mois, d'après une liste, dressée par le secrétaire, des écoliers qui ont été les plus assidus. (p.12) elle a lieu publiquement, et en présence de toutes les classes réunies. Ces récompenses consistent le plus ordinairement en de petits livres ou traités religieux appropriés à l'âge des élèves.

Une autre méthode consiste à distribuer, tous les dimanches, des cartes aux enfans qui sont venus régulièrement et de bonne heure à l'école, et dont la conduite a été bonne. Un certain nombre de ces enfans, douze, par exemple, valent au porteur un petit livre ou un traité ; mais si l'enfant aime mieux les conserver jusqu'à ce qu'il en ait un nombre suffisant pour lui donner droit à quelque ouvrage plus considérable, ou lui permettra de les échanger contre une autre carte d'une plus grande valeur, ce qui revient au mieux pour lui, et il rend alors les cartes plus petites, qui sont remises en circulation. On doit prendre garde que les enfans ne fassent entre eux des trocs de ces cartes, qui d'ailleurs ne doivent pas être délivrées par le maître avec trop de facilité.

Mais si l'école est dirigée dans le véritable esprit de ces institutions, les enfans ne tarderont pas à éprouver une sorte d'intérêt, que ne pourrait exciter la seule influence **des récompenses**, quelque système qu'on adoptât à cet égard. Dans une école nombreuse les récompenses, avec toute l'économie possible monteront toujours à une somme assez forte, et cette somme pourrait être plus utilement employée à l'instruction d'un grand nombre d'enfans ; on pourrait encore former, si les enfans le désirent, un fond pour le soulagement des enfans malades ou indigent ou le consacrer à la Société Biblique, à celle des Missions (p.13) ou à celle des Traités religieux. Néanmoins, on fera bien, dans tous les cas, de gratifier d'une Bible ou d'un Nouveau Testament, à leur sortie de l'école, les élèves qui auront suivi les leçons avec persévérance, ce qui se seront bien comportés.

7. Des Maîtres

L'expérience a pleinement prouvé tout l'avantage qu'il y a à confier l'instruction des enfans à des **maîtres non payés** ; mais aussi ceux qui se chargent volontairement de ce ministère de charité doivent se regarder comme liés par un engagement solennel, et comme tenus à la plus ponctuelle exactitude. Dans quelques localités cependant, on pourrait se trouver dans la nécessité d'employer des maîtres salariés ; c'est ce qui est arrivé en Angleterre dans les premières années de la formation des écoles du dimanche ; mais, sans mettre les frais en ligne de compte,

on a reconnu bientôt que les institutions de ce genre ne pouvaient marcher dans leur véritable esprit que quand elles sont dirigées par des maîtres non payés.

Rien de plus nuisible aux progrès des enfans que de fréquens changemens dans le mode d'instruction : c'est donc un point important de se procurer des maîtres qui, en consacrant leur temps à **ces fonctions bénévoles**, ne les regardent pas seulement comme un objet de pure convenance, comme une chose qui les amuse, attendu que le dimanche est un jour de repos, mais comme une affaire de conscience.

Dans le cas où le nombre de maître serait insuffisant (p.14) on pourrait y suppléer, jusqu'à un certain point, par les élèves eux-mêmes, en choisissant parmi eux les plus avancés et ceux qui se seraient distingués par leur régularité et leur bonne conduite. Dans une école un peu forte, on ferait de ces aides une classe séparée, ce qui offrirait des grades de plus à donner, et, par conséquent, un aiguillon nouveau d'émulation.

Autant que possible, on aura soin de ne faire instruire les enfans que par des personnes de leur sexe.

La gravité est une qualité à laquelle il faudra surtout s'attacher, dans le choix des maîtres ; tous doivent du moins être des hommes respectables par leur piété et par leurs mœurs, et, autant que possible, amis des enfans. Deux causes opposées contribueront également à faire de mauvais maîtres : d'un côté, la présomption et l'amour de la nouveauté, qui font que tel se met en avant qui n'a pas les qualités requises, se lasse promptement, et finit par tout abandonner ; d'un autre côté une sorte de mollesse et une défiance excessive de soi-même, par suite desquelles tel autre, qui a tout ce qu'il faut pour s'acquitter convenablement de ces fonctions, craint de s'en charger, et cherche des prétextes pour colorer son refus. Une connaissance suffisante des Écritures, le talent d'accommoder sa manière d'enseigner aux divers degrés de capacité des enfans, une ardente affection pour ces jeunes âmes ; telles sont les qualités principales que devront avoir les maîtres des écoles du dimanche. S'ils ne cessent de recourir à l'assistance divine, s'ils emploient avec zèle tous les moyens qui sont en leur pouvoir, le Tout-Puissant finira par répandre sa bénédiction sur leurs travaux ; il (p.15) leur inspirera tout ce dont ils ont besoin pour réussir dans l'instruction des enfans confiés à leurs soins.

8. Du Directeur ou Surveillant

Les écoles ne pourront que gagner beaucoup à être mises sous la direction d'une personne qui, par ses lumières, par sa prudence et par son âge, sera reconnue propre à ces fonctions.

Ce directeur, ou un maître désigné par lui, ouvrira et terminera la classe par l'indication d'un chant religieux et par une prière, et une courte allocution adressée à tous les enfans, suivant les cas, en forme de conseil ou de réprimande. Il procédera ensuite à l'admission des enfans qui se présenteront pour être reçus ; il inscrira leurs noms, etc. dans le livre destiné à cet usage, et les classera dans l'une ou l'autre des divisions. Il fera sentir aux parens tout prix dont est pour eux l'admission de leurs enfans, la nécessité de les envoyer à l'école régulièrement et aux heures marquées ; il leur donnera quelques conseils sur ce qui regarde leurs propres intérêts spirituels, et sur les exemples par lesquels il est de leur devoir d'édifier leurs enfans. Il devra aussi visiter les classes, pour s'assurer que les maîtres y sont en nombre suffisant, et noter leur présence, dans le livre tenu à cet effet. Enfin ce sera à lui à examiner les élèves qu'on lui proposera de faire passer dans une classe supérieure ; et, s'il les en trouve capables, il notera leur changement de classe, dans un registre particulier.

Avant que l'école soit finie, il fera la visite des (p.16) classes, et marquera sur un registre de présence les enfans qui répondront à l'appel ; il réprimandera ceux qui seront venus tard, et demandera compte à ceux qui se seraient absentés des causes qui les ont empêchés de venir. Il pourrait, dans ses moments de loisir rédiger ses observations, pour les mettre sous les yeux du Comité, à sa première

assemblée. Dans les écoles de 200 enfans et au-dessus, les fonctions de directeur et de secrétaire pourront être réunies dans la même personne.

Quelquefois le pasteur du lieu remplit l'office de directeur ; quelquefois ce sont les membres du Comité qui s'en chargent à tour de rôle, mais un directeur permanent est préférable.

9. Du Secrétaire

Il sera à propos, pour les écoles très-nombreuses, de nommer un secrétaire entièrement chargé de la tenue des livres, des écritures, etc. Il devra être en état d'aider le directeur, et de donner au Comité tous les renseignemens nécessaires sur la situation de l'école.

10 De la Bibliothèque

L'établissement d'une bibliothèque composée de livres de religion et de morale, à laquelle les écoliers pourraient avoir accès, sera un attrait de plus, propre à stimuler leur exactitude et leur application, en même temps qu'il contribuera à remplir l'objet de l'institution, en fournissant un moyen d'instruction aux élèves (p.17) et en les mettant à même de lire de bons livres. Ce n'est toutefois pas seulement pour les enfans, mais aussi pour leurs parens, qu'une bibliothèque sera utile. Il n'est pas rare que l'on en continue la jouissance aux élèves, même après leur sortie de l'école. Cette faveur sert à les retenir jusqu'à un certain point sous les yeux de leurs maîtres ; elle leur offre un moyen d'employer utilement des loisirs qui, sans cela peut-être, les exposeraient à de dangereuses tentations ; elle peut aussi avoir la plus salutaire influence sur leur conduite, et préparer par eux le bonheur de la génération qui doit les suivre.

Ordinairement on destine un petit fonds à l'achat des livres, la bibliothèque s'augmente encore de présens offerts par les amis et les protecteurs de l'institution. On devra examiner les livres avant de les mettre en circulation, et avoir soin qu'ils soient solidement reliés. On en fera un catalogue qui sera placé dans un endroit apparent de la classe. Chaque volume portera un numéro correspondant à celui du catalogue, et sera placé dans la bibliothèque suivant l'ordre des numéros.

Conclusions

Nous terminerons par quelques conseils fondés sur l'expérience, que nous adressons aux maîtres, et aux maîtres le lecteur ajoutera tout ce que sa prudence pourra lui suggérer. Nous leur dirons : Que la religion soit l'ame de toutes vos instructions. **Appliquez-vous à cultiver l'intelligence plutôt qu'à charger la mémoire.** Expliquez (p.18) toutes les semaines quelque passage des livres saints interroger les enfans, les encourager à répondre aux questions qui leur sont faites, leur demander compte des sermons et des discours qu'ils ont entendu, des livres qu'ils ont lus, sont autant de moyens très-propres à développer leur *intelligence*. Efforcez-vous de leur inculquer la nécessité de la prière, en revenant sans cesse sur ce sujet, même par des exhortations particulières. Tâchez de rendre *intéressantes* pour ces jeunes esprits tous les devoirs qui leur sont imposés. Soyez courts dans vos prières et dans vos allocutions ; là où commence la fatigue, finit la dévotion. Visitez dans leurs maisons les parens et les enfans ; faites tout ce qui dépend de vous pour qu'ils vous aiment et vous respectent comme leur meilleur ami. Profitez des occasions qui peuvent se présenter pour parler en particulier à chaque enfant ; il s'en présente toujours assez pour des exhortations générales, mais il s'en faut à beaucoup que chaque auditeur s'en fasse à lui-même une application directe et par là même plus réelle. Faites en sorte que toute votre conduite soit telle que vous puissiez souhaiter de trouver parmi vos élèves autant d'imitateurs des exemples qu'ils recevront de vous. Travaillez, enseignez, priez en hommes qui doivent un jour rendre compte au tribunal de Christ. Votre ministère est important ; c'est sur vous que repose entièrement la prospérité de l'école. Ainsi, « mes frères bien-aimés, soyez fermes, inébranlables, abordant toujours

dans l'œuvre du Seigneur, sachant que notre travail ne sera pas vain auprès du Seigneur ». (p.19)

Appendix n° 1 Registre de réception

Date	N° d'entrée	Noms des Enfants	Age	Noms des Parents	Demeure	Classe	Observations

Appendix n° 2 Liste de présence des (1) de l'année 18..... pendant le (2)

Appendix n° 2 Trimestre	N° d'ordre	Noms	Demeure	Age	Observations
					<p><i>On indique dans ces colonnes par un P les élèves présents au commencement de la leçon, par un T, ceux qui arrivent quand la leçon est commencée, par un A, ceux qui manquent d'y assister.</i></p> <p><i>Chaque colonne est destinée pour un dimanche, en sorte que ces treize colonnes forment un trimestre.</i></p>

(1) Garçons ou Filles de la 1^{re}, 2^e ou 3^e classe (2) 1^{er}, 2^e, 3^e ou 4^e